

Accès à l'information et aux services de base

Population hôte

Région de Diffa, Niger

Novembre 2017

Dans le cadre d'un partenariat avec le Groupe de Travail Protection (GTP) à Diffa et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), REACH a conduit une évaluation de la situation en termes de protection de la population hôte vivant avec ou à proximité des populations déplacées dans la région de Diffa¹. Cette évaluation avait pour objectif d'identifier les besoins prioritaires en termes de protection de cette population, ainsi que les manquements de la réponse humanitaire vis-à-vis de ceux-ci.

Au cours de cette évaluation, 132 localités ont été évaluées, dont 106 accueillant une population déplacée et 26 n'en accueillant pas. Les données ont été collectées entre le 23 octobre et le 10 novembre 2017 à travers des entretiens avec 366 informateurs

clés (IC), dont 44 femmes. Les IC ont été sélectionnés en fonction de leurs connaissances vis-à-vis d'une des trois thématiques du questionnaire (protection, situation sécuritaire, accès à l'information/services de base). Les résultats sont indicatifs, et non représentatifs, de la situation de la population dans les localités évaluées. Trois fiches d'information (une par thématique) ont été réalisées afin de présenter les résultats principaux de cette évaluation.

Cette fiche présente les résultats quant à la situation en termes d'accès à l'information et aux services de base de la population hôte.

Sources d'information et moyens de communication

Trois principales sources d'information utilisées par la population hôte selon les IC, par nombre de localités² :

1. Radio, télévision (119)
2. Chef de village/communauté ou *Boulama* (67)
3. Lieux de manifestation sociale (57)

Trois principaux moyens de communication utilisés par la population hôte selon les IC, par nombre de localités² :

1. Téléphone (124)
2. Contact direct (121)
3. Réseaux gratuits de messagerie instantanée (9)

Besoins prioritaires

Trois principaux besoins prioritaires rapportés par les IC, par nombre de localités² :

1. Biens alimentaires (122)
2. Accès à l'eau (71)
3. Accès à une activité génératrice de revenu (60)

Principales caractéristiques de l'accès aux services de base⁴

Principaux services de base auxquels la population a un accès limité selon les IC, par nombre de localités² :

1. Santé (83)
2. Eau (62)
3. Marchés (47)

Quantité d'information

Dans 90/132 localités, l'ensemble de la population aurait assez d'information par rapport aux questions liées au déplacement suite à la crise Boko Haram.

Parmi les localités dans lesquelles au moins une partie de la population n'aurait pas assez d'informations à ce sujet (30³), principaux types d'information dont la population aurait besoin, par nombre de localités :

1. Sécurité (25)
2. Paix (3)

Accès aux services de base

Proportions estimées de la population ayant un accès limité aux services de base selon les IC, par nombre de localités :

La totalité		(45)
La majorité		(35)
La moitié		(9)
Une minorité		(12)
Personne		(31)

Accès à l'information et aux services de base

Population hôte

Accès au logement

Proportions estimées de la population ayant accès au logement selon les IC, par nombre de localités⁵ :

La totalité	████████████████████	(89)
La majorité	██████████	(24)
La moitié	████	(8)
Une minorité	██	(8)
Personne	█	(3)

Parmi les localités au sein desquelles au moins une partie de la population n'a pas accès au logement (43/132), principales raisons évoquées pour expliquer cet accès limité, par nombre de localités² :

- 1 Manque de moyens financiers (39)
- 2 Arrivée de déplacés dans la localité ou à proximité (18)
- 3 Discrimination (11)

Accès à la terre agricole

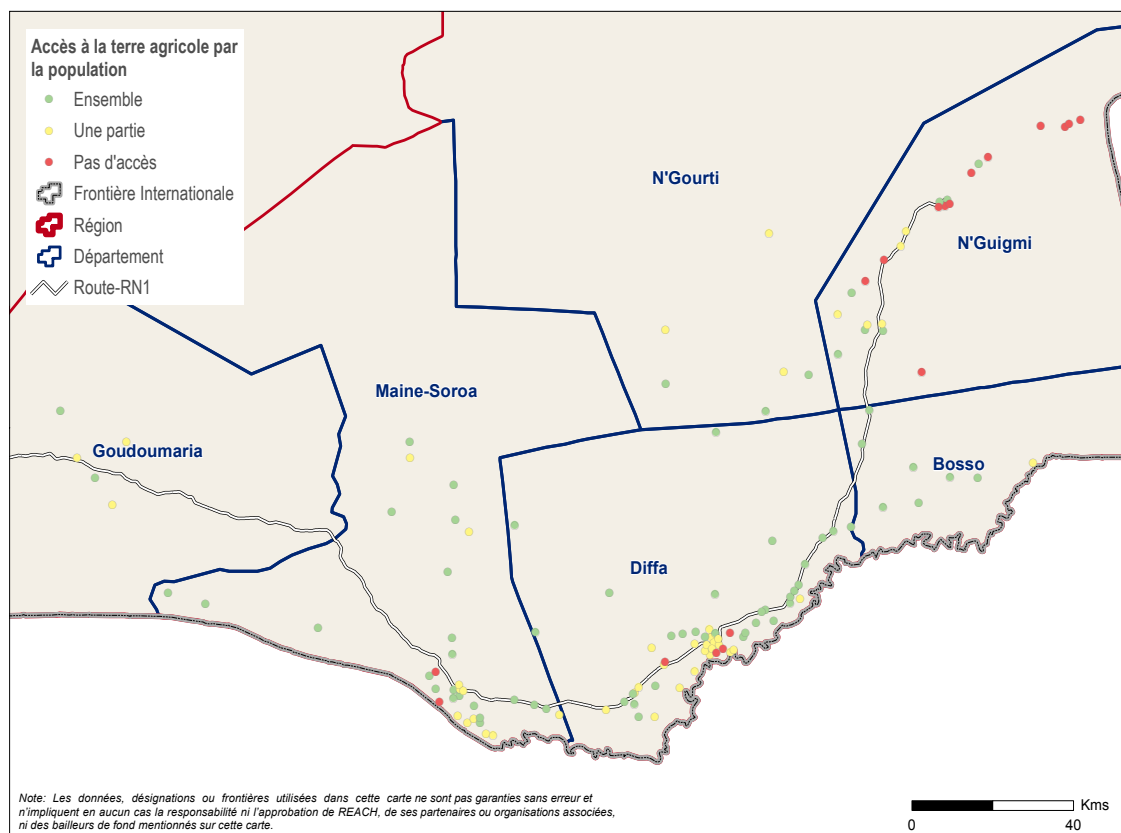
Proportions estimées de la population ayant accès à la terre agricole selon les IC, par nombre de localités :

La totalité	██████████████████	(71)
La majorité	██████████	(29)
La moitié	██	(4)
Une minorité	█	(10)
Personne	█	(18)

Parmi les localités au sein desquelles au moins une partie de la population n'a pas accès à la terre agricole (61/132), principales raisons évoquées pour expliquer cet accès limité, par nombre de localités² :

- 1 Manque de moyens financiers (48)
- 2 Arrivée de déplacés dans la localité ou à proximité (20)
- 3 Discrimination (13)

Carte : Proportions estimées de la population ayant accès à la terre agricole



¹ Cette évaluation s'inscrit dans le cadre d'un cycle d'évaluations protection réalisé en collaboration avec le GTP et le HCR.

² Les IC pouvaient choisir plusieurs options.

³ Parmi les localités dans lesquelles au moins une partie de la population n'aurait pas assez d'information par rapport aux questions liées au déplacement suite à la crise Boko Haram et parmi les IC ayant pu répondre à cette question suite à un problème au niveau du questionnaire : 30 localités.

⁴ Parmi les 101 localités au sein desquelles au moins une partie de la population a un accès limité aux services de base.

⁵ Il est probable que certains IC aient compris la question comme se référant à l'accès à la propriété, ce qui expliquerait le nombre important de localités où une partie de la population a été indiquée comme n'ayant pas accès au logement.